



p. 10
Cas'Ado,
la structure jeunesse
dévoile son identité
graphique

p. 11
Archives
municipales,
découvrez l'envers
du décor

p. 18
13 Juillet :
un beau programme
de festivités pour
toute la famille

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°76 – JUILLET/AOUT 2025



Janzé mag



Préservons la
ressource en eau

Vos contacts

Mairie

Renseignements au **02 99 47 00 54** ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au **02 99 47 28 60** ou servicestechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au **02 99 47 38 25** ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au **02 99 47 09 59** ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au **02 30 30 01 13** ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au **02 99 47 64 75** ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au **02 99 47 30 53** ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements au **02 99 47 07 52** ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au **02 22 93 68 00**.

Assurance maladie

Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au **32 30**.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au **02 99 47 16 67** ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au **02 99 75 18 07** ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au **02 23 55 51 44** ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au **02 99 43 44 16** ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au **06 30 65 32 86**.

Architecte-conseil

Renseignements au **02 99 47 38 25**.

Conciliateur de justice

Renseignements au **02 99 47 09 59**.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

Neotea

Renseignements au **02 23 48 80 00**.

Espacil

Renseignements au **06 30 05 03 21**.

ADIL (logement)

Renseignements au **02 99 78 27 27**.

Permanences juridiques

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

Point Conseil Budget

Renseignements au **02 99 65 36 66**.

MSA

Renseignements au **02 99 01 80 80**.

ADMR

Renseignements au **02 99 47 04 50** ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au **39 60**.

Centre Hospitalier

Renseignements au **02 99 47 54 00** ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au **02 99 43 44 45** (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukhchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au **02 23 08 01 89**.

La Poste

Renseignements au **36 31**.

État civil

➤ Naissances

Alix GAUMÉ (19 avril) • **Côme MARTIN ZEUDE** (28 avril) • **Yuna SUBIRY** (28 avril) • **Ambroise MALIDOR** (4 mai) • **Amel BOUZIANI** (11 mai) • **Mya SAFFRAY** (13 mai) • **Rival ROULLIER** (31 mai).

➤ Mariages

MASSON Christophe et **LE MOIGNE Marie-Paule** (3 mai) • **GUÉRIN Alexandre** et **LE GALLO Kim** (24 mai) • **DEBROIZE Alexis** et **SAMSON Aurélie** (7 juin).

➤ Décès

Michelle AUBIN veuve **LAINÉ**, 85 ans (7 avril) • **Odette NONORGUE** veuve **RIHET**, 91 ans (7 avril) • **Christian JOUAULT**, 70 ans (10 avril) • **Jean-Hervé RUYFFELAERT**, 70 ans (19 avril) • **Annick CHAUVEL**, 91 ans (22 avril) • **Colette ROUSSEL** veuve **MORISSON**, 65 ans (22 avril) • **Angèle REVAULT** épouse **LELIÈVRE**, 91 ans (23 avril) • **Anna RENAULT** veuve **CASTELLIER**, 99 ans (26 avril) • **Georges CHABROLLE**, 82 ans (26 avril) • **Claudette BRUNON** veuve **LUCCHINI**, 85 ans (26 avril) • **Germaine LACIRE** veuve **CROCQ**, 87 ans (28 avril) • **René COLLEU**, 76 ans (4 mai) • **Thérèse RABAUX** épouse **TROUFFLARD**, 72 ans (10 mai) • **Roger ORAND**, 87 ans (12 mai) • **Anna ROULLÉ** veuve **MARION**, 88 ans (12 mai) • **Jean-Marie LEPRÉTRIE**, 96 ans (16 mai) • **Liliane LECLERC** veuve **CERVEAUX**, 88 ans (20 mai) • **André CHEVALIER**, 92 ans (20 mai) • **Didier HAMON**, 59 ans (25 mai) • **Armand SOLLIÉ**, 74 ans (27 mai) • **Annick MARTIN** veuve **NOUVEL**, 92 ans (27 mai) • **Denise MARIÉ** veuve **LOUIS**, 84 ans (29 mai) • **Marie DENIS** veuve **MACHEFEL**, 95 ans (31 mai) • **Danielle LAMOUREUX** épouse **VERRON**, 84 ans (1^{er} juin) • **Olivier LECOQ**, 60 ans (1^{er} juin).

2 **BLOC-NOTES**3 **ÉDITO**4 **ACTUALITÉS**5 **URBANISME ET CADRE DE VIE**

La révision du PLU se poursuit

Une nouvelle voie cyclable Janzé-Brie

6 **VIE ECONOMIQUE**

Dietplus spécialiste du bien-être et du rééquilibrage alimentaire

Nouveau : Burger King s'implante

7 **VIE MUNICIPALE**8 - 9 **DOSSIER**

Eaux pluviales : Janzé anticipe les défis de demain
Préserveons la ressource en eau

10 **JEUNESSE & VIE SCOLAIRE**

Etienne Jégou, nouveau directeur du Passage

L'Espace Jeunes Cas'Ado a choisi son logo !

11 **VIE SOCIALE & SERVICES PUBLICS**

Archives municipales : plongeons ensemble dans la mémoire de la ville

ATI 35 : accompagner et protéger

12-13 **VIE ASSOCIATIVE & SPORTS - LOISIRS**

A la découverte du Ping virtuel

Le meeting de Janzé athlétisme est de retour

Festivités du 13 juillet : le rendez-vous incontournable de l'été

Les Est'Yvaux pour animer sportivement votre été

18 **VOS DÉMARCHES****EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX**19 **AGENDA**20 **DER**

Les défis de Janzé pour préserver l'eau

Chaque été, la même problématique revient sur le devant de l'actualité. Canicule, sécheresse, amenuisement des nappes phréatiques... les signaux d'alerte sont clairs.



Notre ville est engagée pour une gestion responsable de l'eau. De notre station d'épuration à l'entretien de nos réseaux, de la sensibilisation au sein de nos accueils de loisirs à la récupération des eaux de pluie... le cheminement de l'eau et sa qualité est au centre de nos préoccupations. En ce début d'année, nous venons de débiter une étude sur le zonage des eaux pluviales, une nouvelle étape vers une meilleure gestion de notre bien à toutes et tous, l'eau. Savez-vous que sept cours d'eau prennent leur source en centre-ville ou à proximité ?

Si, cet été, chacun fera attention à sa consommation en eau, il n'en demeure pas moins que je souhaite à chacune et à chacun de profiter d'un été rafraîchissant et reposant. Nous aurons une nouvelle fois l'occasion de nous retrouver pour un beau moment festif et sportif le dimanche 13 juillet prochain. De nombreuses manifestations sont également proposées sur Janzé et tout le territoire de la Roche aux Fées pour faire de la saison estivale un temps animé.

Bel été à toutes et tous !

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4600 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication: Hubert Paris • Comité de rédaction: Commission Communication • Rédactrices: Service Communication, Jennifer Jamis, Olivia Cuomo-Frédouët, Maëlys Moriceau - communication@janze.fr • Crédits photos: Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock sauf mentions contraires • Maquette: Le Kwalé • Impression: Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal: à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag septembre 2025.

CIVISME

Quand bricoler ?
Quand tondre ?



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité tels que les tondeuses ou taille-haies **sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche et jours fériés seulement entre 10h et 12h.**

FRELON ASIATIQUE

La FGDON35 prend en charge la destruction des nids

L'arrivée du beau temps correspond également au retour des frelons asiatiques !

Comment reconnaître un nid de frelons ?

Le nid de frelons possède toujours une **ouverture vers le bas et niche dans l'obscurité, il est généralement construit sous abri ou dans un arbre creux.** Vous pouvez parfois les trouver au sol, mais vous ne les trouverez jamais au sommet d'un grand arbre.

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

- ne pas engager une destruction seul au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention
- mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid
- contacter la FGDON35 et respecter la fiche de procédure de signalement

Renseignements

FGDON35 au 09 75 53 57 91
plus d'infos sur www.fgdon35.fr

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Partez en vacances sereinement !

La gendarmerie vous partage les bonnes pratiques à adopter pour profiter de vos vacances loin de chez vous en toute tranquillité :

- signalez votre départ auprès de la police municipale ou de la gendarmerie avec le formulaire **Opération Tranquillité Vacances** (démarche possible en ligne sur service-public.fr)
- **prévenez vos voisins ou vos proches** de votre départ et invitez-les à faire quelques passages à votre domicile (un véhicule leur appartenant peut éventuellement être stationné devant votre entrée de garage au cours de la nuit) et à relever votre courrier (éviter de laisser une boîte aux lettres contenant du courrier de plusieurs jours)
- **contrôlez vos serrures** (portes et fenêtres - verrouillage trois points), notamment les baies coulissantes et les portes de service, d'une manière générale les accès les plus vulnérables (garage/jardin)
- n'oubliez pas de **verrouiller vos ouvertures** lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez vous coucher
- **activez votre système d'alarme** si vous en êtes dotés, pour chacune de vos absences
- **en qualité de voisins, soyez vigilants.** N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie, en composant le 17 à tout moment. La description des suspects et du véhicule utilisé (immatriculation, couleur, modèle) intéressent les forces de l'ordre.

Renseignements
Gendarmerie de Janzé
au 02 99 47 03 18



PLAN CANICULE

Inscrivez-vous sur le registre !

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de fortes chaleurs, le CCAS de la ville de Janzé tient **un registre nominatif des personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une vigilance particulière.** Les personnes inscrites sur le registre bénéficient d'un contact téléphonique pendant la période estivale.

S'inscrire sur le registre

Pour vous inscrire sur le registre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Il est également possible de télécharger une fiche d'inscription sur www.janze.fr (rubrique actualités), à remplir et renvoyer directement au CCAS. Chacun peut aussi inciter ses proches à venir s'inscrire.

Renseignements

CCAS au 02 30 30 01 13
ou ccas@janze.fr



Bon à savoir

Protégeons nos amis félines !

La stérilisation des chats domestiques, c'est :

- moins d'abandons
- pas de portées non désirées
- moins de fugues et d'accidents
- moins de maladies

Agissons ensemble pour leur offrir une vie meilleure !

CENTRE HOSPITALIER

Consultation mémoire



Le Dr Murat consulte tous les jeudis pour les personnes présentant des difficultés de mémoire.

Prendre rendez-vous

02 99 47 54 00 ou
cs.memoire@hopital-janze.fr

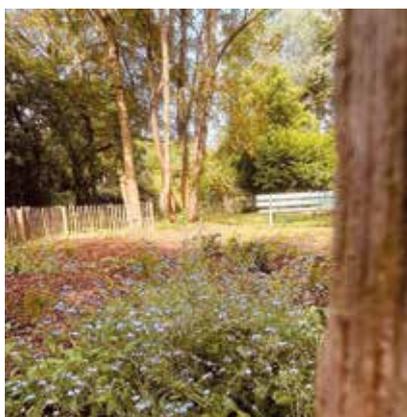
La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit

Dans la continuité du diagnostic du territoire réalisé en début d'année la révision du PLU s'est poursuivie avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD est un élément essentiel du PLU. Il précise le projet politique de la commune en définissant des orientations générales en matière d'habitat, de consommation d'espaces, de déplacement, d'équipements, de protection des espaces naturels...

À l'issue de plusieurs ateliers politiques portant sur différentes thématiques (**habitat, cadre de vie, environnement, développement économique**), 3 grands axes ont été retenus pour élaborer le PADD :

- accueillir tout en maîtrisant le développement urbain
- préserver le cadre de vie janzéen et s'adapter aux défis environnementaux
- maintenir la dynamique économique du territoire

Le PADD a été débattu en conseil municipal lors de la séance du 4 juin 2025. **Une réunion publique s'est tenue le 25 juin** afin de présenter à la population les orientations retenues pour l'élaboration du PADD. Les études vont se poursuivre avec la **définition d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**. Les OAP visent à définir



des intentions et des orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent porter sur un secteur donné (OAP sectorielles) ou avoir une approche plus globale sur un enjeu spécifique (OAP thématiques). Elles contribuent à la déclinaison opérationnelle du projet souhaité par la commune.

Par ailleurs les **cartes de l'inventaire du patrimoine naturel** (haies, arbres remarquables...) et des **zones humides** réalisées dans le cadre du diagnostic seront mises à la disposition de la population à la rentrée afin de recueillir ses observations. Les dates de la consultation vous seront communiquées ultérieurement.



Le service urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement sur la révision du PLU.

Un registre de concertation est mis à disposition à l'accueil des services techniques.

Les observations peuvent également être transmises par courrier ou par mail à plu@janze.fr en précisant en objet « **Concertation Révision du PLU** ».

Une nouvelle voie cyclable Janzé-Brie

Les travaux de création d'une voie cyclable entre le bourg de Brie et la gare de Janzé viennent de débuter. Actuellement, c'est la partie hors agglomération qui est en cours d'élaboration sous maîtrise d'ouvrage intercommunale puis la ville de Janzé prendra le relais pour la partie urbaine au printemps prochain.

Pourquoi créer cette piste ?

La création de cette liaison cyclable va permettre :

- d'accéder à la gare en autonomie notamment pour les lycéens venant de Brie
- de limiter les déplacements en voiture
- de renforcer le maillage pour les déplacements en vélo vers la gare et le centre-Ville de Janzé

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

Nota bene : Durant la durée des travaux, le chemin piétonnier le long de l'Isle sera inaccessible.

Budget

Ce projet est financé par :

- la ville de Janzé à hauteur de 479 208€, subventionné à 60% par la Région et le Département
- Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768€



ZAC Multisites, et maintenant ?

La période de la concertation citoyenne dans le cadre de la ZAC Multisites s'est conclue le 11 juin dernier lors d'une réunion bilan. A cette occasion, une vidéo d'animation a été présentée pour synthétiser auprès de tous les enjeux de ce projet d'aménagement qui définira le Janzé de demain (à retrouver via le QR code ci-dessous). A l'occasion de cette réunion les maquettes de la ZAC Multisites ont été dévoilées. "L'idée est que ces maquettes circulent le plus possible, pour familiariser les habitantes et habitants au projet. D'autres temps de présentation sont à venir en 2025." précise Emma Girard, responsable aménagement. En novembre devrait également démarrer la consultation du public par voie électronique, une obligation réglementaire précédant la validation du dossier de réalisation et permettant de recueillir les derniers retours de la population sur le projet. Les premières constructions devraient voir le jour au 2e trimestre 2027.



Dietplus : spécialiste du bien-être et du rééquilibrage alimentaire

Anne-Marie Neveu, originaire de Marcillé-Robert et ancienne préparatrice en pharmacie, décide de se réinventer après 20 ans de carrière. Souhaitant devenir indépendante, elle a ouvert sa boutique "Dietplus" située en centre-ville. Sa spécificité : un coaching et un accompagnement personnalisé autour de la nutrition.

Après un bilan de compétences, Anne-Marie a fait le choix de se mettre à son compte en se spécialisant dans le **rééquilibrage alimentaire**. Son objectif est d'aider chaque personne à retrouver une meilleure hygiène de vie, à travers une approche naturelle, bienveillante et durable. *"J'ai toujours été attirée par le côté naturel, le bien-être et l'accompagnement"*, précise-t-elle.

Elle travaille avec Dietplus, entreprise comptant aujourd'hui 230 boutiques en France, et propose un suivi structuré en 3 phases : la perte de poids, de stabilisation et d'entretien. **Un suivi hebdomadaire permet de fixer des objectifs** et d'ajuster le suivi en fonction des habitudes alimentaires et de l'hygiène de vie (sommeil, stress, activité sportive, etc.). Elle propose durant le suivi une gamme de compléments alimentaires adaptée aux besoins. Anne-Marie propose ensuite un bilan permettant de maintenir les objectifs dans la durée. Avec passion et détermination, elle met aujourd'hui son expérience et son écoute au service des Janzéens autour de la nutrition et du bien-être. ■

Infos pratiques
22 Rue Aristide Briand
07 43 37 04 19
janze@dietplus.fr



Nouveau : Burger King s'implante !

Une nouvelle offre de restauration rapide s'implante à Janzé : Burger King s'apprête à ouvrir ses portes dès le 10 juillet. Une implantation qui combine dynamisme économique et offre familiale.



Le compte à rebours est lancé ! **Dès le 10 juillet**, les amateurs de burgers auront une nouvelle adresse de proximité : Burger King s'installe près de Centrakor avec un restaurant flambant neuf et une équipe locale motivée. *"C'est une vraie aventure humaine, et un projet ancré dans le territoire"* souligne Arnaud Coquio,

gérant franchisé Burger King. *"Nous avons constitué une équipe de 45 co-équipiers, grâce à un partenariat avec France Travail et La Canopée, tous formés pendant cinq semaines. Pour beaucoup, c'est leur premier emploi ou une étape vers une nouvelle insertion professionnelle."* En tout, **50 personnes vont travailler pour faire vivre ce nouveau lieu**. En amont de l'ouverture officielle, un "service à blanc" est prévu : une grande répétition générale au cours de laquelle le restaurant testera ses équipements en conditions réelles... tout en ouvrant ses portes à des bénéficiaires des Restos du Cœur, de la Banque alimentaire et d'autres associations locales.

Un restaurant pensé pour tous

Burger King sera ouvert tous les jours de 11h à 23h, avec une **large palette de services** : vente sur place, drive à double piste pour éviter l'attente, click&collect, pickup parking (avec livraison directement en voiture), et bien sûr livraison à domicile via Uber Eats. À l'intérieur, **90 places assises accueilleront les clients** dans une ambiance contemporaine et chaleureuse, tandis que la terrasse, avec ses 120 places, offrira un bel espace de détente aux beaux jours. Les familles pourront également profiter d'une aire de jeux pour enfants. ■

Infos pratiques
Parking du Centrakor, Zone de la Chauvelière
Ouvert tous les jours de 11h à 23h en continu.

Compte-rendu du conseil municipal du 23 avril

→ URBANISME

Le conseil municipal a approuvé la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme pour la réalisation d'une plateforme d'accueil et de traitement des terres et matériaux pollués sur le site de la carrière Lafarge au lieu-dit Montlouis.

→ PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COLLÈGES

Le conseil municipal a fixé pour l'année scolaire 2024/2025, la participation financière des collèves de Janzé pour l'utilisation des équipements sportifs communaux.

→ TARIFS SÉJOURS ÉTÉ

Le conseil municipal a fixé les conditions générales de participation et les tarifs de participation aux séjours proposés par le Passage pour l'été 2025.

→ TARIFS FEST'YVE

Le conseil municipal a fixé la participation des écoles publiques et privée à 4€ par élève pour les ateliers scolaires proposés dans le cadre du festival Fest'Yve et visant à favoriser la pratique artistique et culturelle des plus jeunes.

→ CONVENTION PROMENEURS DU NET

Le conseil municipal a adopté la convention tripartite des Promeneurs du Net avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine et le Centre Régional d'Information Jeunesse. La mise en place d'une présence éducative est essentielle pour permettre aux jeunes et à leurs parents mais aussi aux professionnels de la jeunesse d'exploiter au mieux les potentialités offertes par Internet tout en minimisant les risques.

→ CONVENTION SUPV

Le conseil municipal a validé la convention faisant l'objet d'un avenant entre le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) et la ville pour les prestations de services relatives à l'instruction des actes et l'autorisations du droit des sols des communes.

→ NOUVEAU CENTRE HOSPITALIER

Le conseil municipal a approuvé la cession de parcelles pour une emprise de 25 041 m² au prix de 900 000€ au Centre Hospitalier de la Roche aux Fées en vue de la construction du nouvel établissement hospitalier. Il est également prévu que la commune rachète au même prix le site actuel de l'hôpital situé 4 rue Armand Jouault pour une emprise de 28 936 m², où le futur collègue sera implanté.

→ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AR VRAN PRODUCTIONS

Le conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle à Ar Vran Productions à hauteur de 1 000€ dans le cadre de l'organisation de son festival "Ar Vran Fest III" prévu le week-end du 5 et 6 juillet.

Compte-rendu du conseil municipal du 4 juin

→ URBANISME

Le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

→ ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le conseil municipal a validé la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune et confirmée dans le dernier avis du Comité Régional de l'Énergie.

→ CONVENTION ENTRE LA GENDARMERIE ET LA POLICE MUNICIPALE

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement de la convention de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'État, représentées par la brigade de gendarmerie de Janzé.

→ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PENGAL ALAYAM

Le conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle à Pengal Alayam à hauteur de 500€ dans le cadre de l'organisation de son événement "Fest'India" prévu le 28 juin.



Prochain conseil municipal :
- **mercredi 10 septembre**

Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous. Elles se déroulent à la Maison des Associations - Brûlon.

Les procès verbaux sont à retrouver en ligne www.janze.fr.

Eaux pluviales : Janzé anticipe les défis de demain



Protéger l'eau en ville, c'est limiter l'impact de l'urbanisation sur une ressource à préserver. Accompagnée par le bureau d'études Iao Senn, la ville de Janzé a lancé une étude concernant le zonage des eaux pluviales.

De quoi parle-t-on ?

Le **zonage pluvial** est un outil qui permet aux collectivités de formaliser leurs politiques de gestion des eaux pluviales et du ruissellement et il peut être intégré dans les documents d'urbanisme. Cette étude vise à définir les diverses actions à mener en vue de réduire le ruissellement d'eau de pluie et donc la pollution qui s'accumule dans les eaux pluviales récupérées par les réseaux d'assainissement. « En effet, la pluie infiltrée au plus près de là où elle tombe, dans des sols non artificialisés ou perméables, contient peu de pollution et ne contribue pas à saturer les réseaux d'assainissement. »

En résumé, dans un contexte de changements environnementaux (raréfaction de la ressource en eau, inondations...), le zonage pluvial répond à 2 objectifs principaux :

- Intégrer la problématique des eaux pluviales dans l'**aménagement du territoire** en respectant au maximum le cycle de l'eau.
- **Améliorer la gestion** des eaux pluviales.

Différents dispositifs et mesures peuvent être mis en œuvre, comme la conservation de surfaces non imperméabilisées pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales, l'obligation d'infiltrer les eaux pluviales à la parcelle, la détermination d'un seuil maximal d'imperméabilisation...

Pourquoi c'est important ?

"Il est nécessaire de passer d'une logique de gestion de l'eau dans le tuyau et par le caniveau à une logique **d'infiltration de l'eau**, là où l'eau tombe et partout où c'est possible (du parking à la cour de jardin du particulier). Le schéma de zonage eaux pluviales 2025 posera **nos ambitions dans ce domaine**. Nos choix techniques régiront certaines règles de construction de bâtiments publics ou individuels ainsi que la voirie." détaille Johann Guermontprez, conseiller municipal délégué au développement durable. C'est ainsi que depuis plusieurs années, **la ville de Janzé a favorisé les parkings sablés** au détriment du tout bitume car ils permettent une meilleure infiltration de l'eau. En Ille-et-Vilaine, seules 3% des masses d'eau sont en bon état écologique et 80% des cours d'eau ont fait l'objet d'artificialisation (origine agricole ou urbaine). Il est donc urgent d'agir concrètement.



Fuites d'eau, que faire ?

Depuis le 13 juin dernier, l'Ille-et-Vilaine est en vigilance sécheresse. La chasse aux fuites d'eau est un moyen concret d'agir pour préserver les ressources en eau car chaque geste compte.

Comment faire ?

Si vous constatez une fuite d'eau sur l'espace public, prévenez le SIEFT ou la Mairie dès que possible.

Infos pratiques

Mairie - 02 99 47 00 54 / mairie@janze.fr
SIEFT - 02 99 47 39 23

Bon à savoir !

Depuis 2013, tous les distributeurs d'eau ont pour obligation d'alerter leurs clients dès que ces derniers ont une consommation d'eau anormale. Une surconsommation inexplicquée est souvent due à une fuite d'eau invisible. Si l'occasion se présente, il appartient au consommateur de faire réparer la fuite et de demander au distributeur un dégrèvement de la facture d'eau. Ces dispositions sont inscrites dans le cadre de la loi Warsmann, dont le but est de protéger les consommateurs contre les factures d'eau trop élevées. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aqualia.

Infos pratiques

Aqualia
02 23 08 01 89 - <https://aqualia-eau.com>

La pollution des eaux usées : tous concernés !

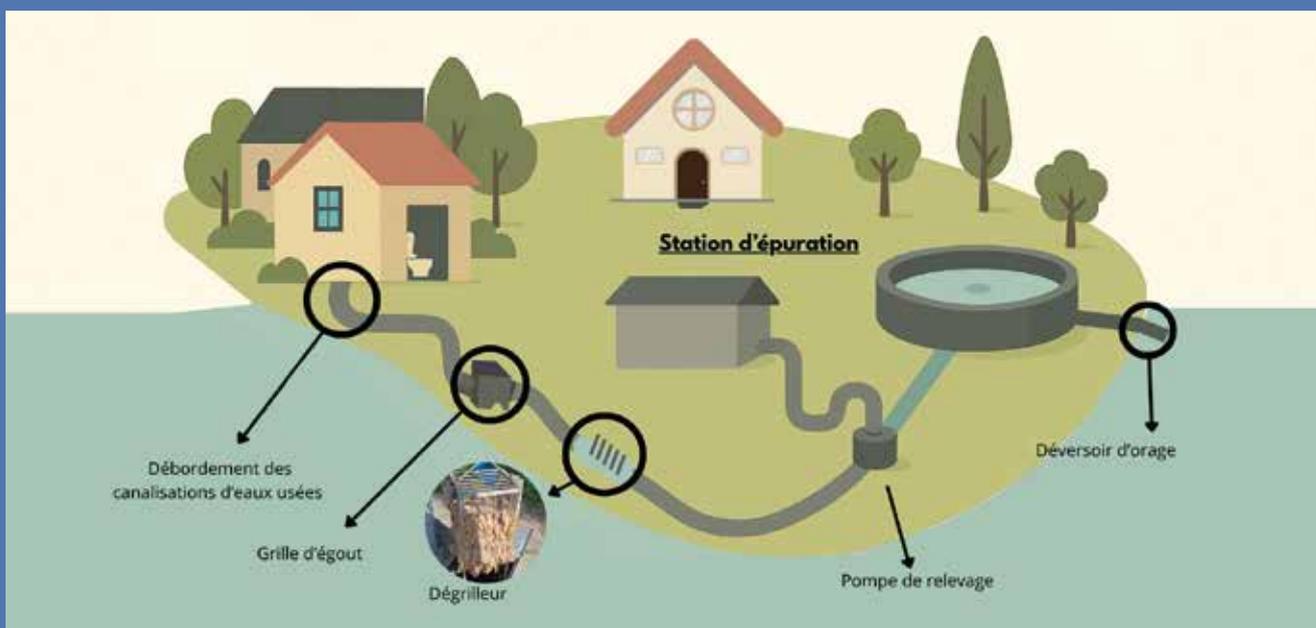
La station d'épuration de la ville de Janzé gère les réseaux d'eaux usées par traitement bactérien afin d'assainir ces dernières pour ensuite les rejeter en milieu naturel. Or, ce dispositif est fragile, faisant l'objet d'un contrôle pointilleux et régulier pour éviter toute pollution et danger pour les êtres vivants. Ensemble, agissons pour conserver une eau de qualité, pour le bien de notre environnement et de nos porte-monnaies !

Les réseaux des eaux usées sont souvent encombrés et endommagés à cause du rejet de déchets indésirables dans les toilettes, lavabos, ou parfois même directement dans les systèmes d'égouts. Cela engendre un coût important pour la collectivité, qui se répercute sur les factures des usagers. A titre d'exemple, l'équipe de la station d'épuration est intervenue 17 fois pour débouchage en 2024, représentant un **coût moyen de 11 000 €**. "Les lingettes représentent les rejets les plus importants qui encombrant les grilles. Malgré la mention biodégradable, elles ne se dissolvent pas dans l'eau." précise Sandrine Nedelec, technicienne assainissement. Une entreprise d'hydrocureur intervient en moyenne trois fois par an pour nettoyer les postes de relevage car certains détritrus peuvent abîmer les pompes de relevage. "La station d'épuration qui fonctionne par boues activées est incapable de traiter certains produits toxiques, ce qui constitue **un danger pour l'équipe et l'environnement**." explique Sandrine. "Nous avons eu un cas plus grave d'hydrocarbure dans les réseaux d'assainissement, il a fallu intervenir immédiatement pour éviter tout impact sur la station d'épuration." Pour rappel, ce type d'interventions est à la charge de l'utilisateur et peut rapidement atteindre des montants conséquents.



Des toilettes à la rivière

Comment fonctionne un réseau d'assainissement collectif ?
Plongeons ensemble dans les profondeurs méconnues des eaux usées !



Étienne Jégou est le nouveau directeur du Passage

Depuis le 11 juin, Étienne Jégou a pris ses fonctions en tant que directeur du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire Le Passage. Avec un parcours solide dans le secteur de l'animation sociale et une véritable volonté de proximité, il arrive avec de l'expérience, des convictions et de nombreux projets pour la commune.

Un parcours riche et engagé

Étienne Jégou est diplômé du BAFA, d'un DUT Carrières sociales (option animation sociale), ainsi que d'une licence en coordination de projets d'animation sociale, de développement social et culturel. Il a également réalisé un stage au CEMER Bretagne, renforçant son engagement dans les valeurs de l'éducation. **Professionnel de terrain**, il a débuté à Piré-Chancé, avant de devenir directeur du pôle périscolaire à Châteaugiron pendant 5 ans, où il encadrait les équipes d'entretien, de restauration et de vie scolaire. Il a ensuite exercé à Bruz, en tant que responsable du secteur Enfance-Jeunesse pendant 5 ans, en charge notamment du périscolaire et de l'espace jeunes.



Un poste transversal et de proximité

Ce nouveau poste au Passage a immédiatement attiré Étienne Jégou. Il y a vu une opportunité de **retrouver un lien plus direct avec les équipes, les enfants et les familles**, tout en portant des projets transversaux : *"Je cherchais à me rapprocher davantage des équipes, des familles, du public. Ce poste me permet de travailler sur le terrain, de mettre en place des projets concrets, tout en gardant une vision glo-*

bale." Ses missions sont variées : piloter les projets politiques de la commune, veiller à l'épanouissement des enfants sur les temps de loisirs et de restauration, accompagner les équipes, et renforcer le lien avec la population.

Une démarche participative

Dès septembre, Étienne Jégou prévoit de lancer un **diagnostic participatif** auprès des enfants, des parents, des animateurs et des enseignants. Un questionnaire sera proposé pour recueillir leurs avis sur ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré et ce qui est prioritaire. Les résultats de ce diagnostic seront analysés et partagés. Avec son envie de faire avancer les projets de manière collective, Étienne Jégou souhaite inscrire ses actions dans la durée. À travers ce nouveau rôle au Passage, il entend faire du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire un véritable **espace de développement pour les enfants, un lieu d'échange pour les familles, et un environnement motivant pour les professionnels.** ■

L'Espace Jeunes "Cas'Ado" a choisi son logo



2025 l'année du renouveau pour l'Espace Jeunes qui se dote d'une identité graphique moderne et dynamique !

Le but ? Communiquer plus facilement sur la structure et les activités proposées, et renforcer le sentiment d'appartenance. Accompagnés par un graphiste professionnel, Benjamin Grosfilley, les jeunes se sont réunis le temps d'un après-midi pour "brainstormer" autour de logos qui reflètent selon eux l'ambiance du lieu qu'ils ont choisi de nommer Cas'Ado en concertation avec les élus municipaux. Dessins, croquis, mots-clés... beaucoup d'idées ont émergé à l'issue de la journée pour que le graphiste puisse s'en emparer et faire des propositions au plus près de leurs attentes. A la grande majorité, les jeunes ont voté pour le logo ci-contre. Moderne, il inspire la bonne humeur et la gaieté en reprenant le côté "smiley" retournable et reproduisible à l'infini. A retrouver prochainement sur les plaquettes des programmes...

ARCHIVES MUNICIPALES

Plongeons ensemble dans la mémoire de la ville

En raison des travaux de réaménagement et de mise en accessibilité de l'hôtel de ville, les archives municipales ont été déplacées. Au préalable, un tri et un classement minutieux ont été réalisés par Jérôme Gourvennec, responsable accueil & état civil.

Avant de transférer les milliers de documents stockés, il a fallu classer, identifier, ranger et sécuriser les archives. Il existe deux types d'archives : celles à conserver indéfiniment, et celles "éliminables à terme" pouvant être détruites après un délai légal de 10 ans. Le défi ? Gérer des documents jamais référencés auparavant : anciennes revues, plans, fiches de vaccination datant des années 50... Pour faciliter le futur rangement, un système de codification par couleur a été mis en place. Plus de 2 000 boîtes ont ainsi été étiquetées.

Comment les archives sont-elles conservées ?

Le tri permet de préserver le patrimoine de Janzé dans de bonnes conditions, tout en facilitant la consultation future des archives. Classer et organiser ces documents avant leur transfert contribue à conserver la mémoire de la ville, de garantir la transparence de l'administration et de

respecter les obligations légales. "Les archives sont conservées par thème dans des locaux à l'abri de la lumière et de l'humidité afin de ne pas abîmer le papier, souvent datant du siècle dernier" précise Jérôme Gourvennec. Un protocole encadre leur élimination: toute suppression doit être accompagnée d'un bordereau signé par le Maire et validé par les Archives Départementales, garantissant la traçabilité.

Des objets chargés d'histoire...

Ce tri s'est révélé enrichissant pour Jérôme Gourvennec, qui a retrouvé des traces concrètes de l'histoire de Janzé : "En explorant les archives, nous avons retrouvé divers objets et documents témoins du quotidien d'autrefois : fiches de vaccination et d'état civil des années 60, livres de lois du XIXe siècle, plans d'alignement de 1850, anciennes urnes électorales... Des découvertes précieuses, complétées par des objets plus insolites comme une couverture électrique des années 50, une casquette de garde champêtre ou encore un paquet de coton de la même époque."

Grâce à ce travail minutieux, la commune protège sa mémoire collective tout en facilitant l'accès aux documents pour les générations futures. Une mission du service public peu connue du grand public et pourtant essentielle. ■



NOUVEAU

ATI 35 : accompagner et protéger...

Depuis 1969, l'Association Tutélaire d'Ille-et-Vilaine (ATI) œuvre au service des personnes majeures vulnérables, pour garantir leurs droits, leur dignité et leur bien-être. Reconnue pour son engagement, l'ATI intervient dans un cadre légal et humain, en veillant toujours à respecter les besoins et la volonté des personnes accompagnées.

Une présence locale accessible à tous

Chaque mois, l'ATI 35 tient une permanence le mardi à la Maison France Services, de 14h à 17h (sur rendez-vous), pour informer, orienter et accompagner les usagers. L'ATI propose un large panel de services variés allant de la protection juridique à l'accompagnement social, en passant par l'accueil familial social ou le soutien aux tuteurs familiaux.

Une approche fondée sur des valeurs fortes

Chaque accompagnement se fait dans un esprit de bienveillance, d'écoute et de co-construction, pour permettre aux personnes protégées de vivre leur quotidien dans les meilleures conditions possibles, en conservant autonomie et lien social.

Infos pratiques :

Prise de rendez-vous au 02 99 22 18 60

DES MISSIONS, AU SERVICE DE CHACUN !



Protection juridique des majeurs



Mesure d'accompagnement social et personnalisé (MASP)



Accueil familial social



Participation au dispositif de tuteurs familiaux

À la découverte du Ping Virtuel

Le club de tennis de table de Janzé vous invite à vivre une expérience inédite à l'occasion d'un événement festif et interactif, le dimanche 7 septembre de 13h à 17h dans la salle 1.

Grâce à la technologie de la réalité virtuelle, les participants auront la possibilité de jouer au tennis de table... sans table ! Un mini-tournoi ludique sera organisé par Jacques Harbone, avec des sessions animées. Équipé d'un casque de réalité virtuelle, chaque joueur affrontera un personnage fictif dans un face-à-face aussi amusant qu'immersif. Cette animation, accessible aux débutants comme aux initiés, permet de découvrir le tennis de table sous un nouveau jour, en alliant sport, technologie et divertissement. Place à 2h de jeux interactifs, ouverts à tous et sans raquette : petits défis, animations pour enfants, découverte du matériel de réalité virtuelle... Tout est prévu pour que chacun trouve sa place, quel que soit son âge et son niveau !



Les familles sont invitées à venir passer un bon moment, mêlant découverte, rire et partage. Sur place, un espace convivial proposera une vente de gâteaux et de boissons, dans une ambiance détendue. ■

Infos pratiques :

Dimanche 7 septembre dès 13h en Salle 1 - Rue Pierre et Marie Curie
<https://janzeping.fr>

Le Meeting de Janzé Athlétisme est de retour le 12 juillet

Le club de Janzé Athlétisme organise la nouvelle édition de son meeting annuel le 12 juillet. Un événement structuré en plusieurs temps forts tout au long de la journée et s'adressant à un large public : des amateurs aux spectateurs curieux, en passant par les passionnés de sport. Cette édition 2025 s'annonce particulièrement prometteuse, avec la présence d'athlètes de haut niveau récemment qualifiés pour les championnats de France, dans une ambiance festive en lien avec les célébrations du 13 juillet.

Un programme en trois temps pour tous publics

Le meeting s'organisera autour de **trois temps forts**, pensés pour rassembler un large public autour de l'athlétisme. De 12h à 13h, des **courses relais ouvertes** à tous permettront aux participants, petits et grands, de courir en équipe, dans une ambiance conviviale et accessible. La journée se poursuivra avec un **temps dédié aux jeunes**, notamment les collégiens, qui pourront montrer leur talent ! Enfin, le meeting se clôturera par un **temps**

fort élite, rassemblant des athlètes de haut niveau, dont certains récemment qualifiés pour les championnats de France. Sprint, haies, demi-fond, concours... il y en aura pour tous les goûts ! De belles performances en perspective, ouvertes à tous les spectateurs, connaisseurs ou simples curieux.

Une journée festive et accessible

Tout au long de la journée **une buvette et un espace de restauration** seront proposés pour accueillir petits et grands dans une ambiance chaleureuse. "En lien avec les festivités du 13 juillet, ce meeting s'annonce comme un véritable spectacle sportif", affirme Mathieu Henry. Entre performances de haut niveau et esprit convivial, le Meeting de Janzé est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir l'athlétisme dans toute sa diversité. Rendez-vous au stade Louis Lecoq le **12 juillet** !

Des performances historiques pour le club janzéen

"Le club de Janzé Athlétisme peut se féliciter d'une excellente saison", s'enthousiasme Mathieu Henry, entraîneur du club. Désormais classé parmi les 30 meilleurs clubs français, il a récemment franchi une étape historique : pour la première fois, **des athlètes du club se sont qualifiés pour les championnats de France d'athlétisme**. L'une d'eux participera aux épreuves les 5 et 6 juillet à Obernai près de Strasbourg avant de revenir fouler la piste janzéenne le 12 juillet !

Infos pratiques :

Inscriptions sur le site avant le jeudi 10 juillet à 12h
 Aucun engagement sur place !
 Plus d'information : <https://janze-athletisme.fr/wordpress/>



Festivités du 13 juillet : Le rendez-vous incontournable de l'été

Chaque année, la ville s'anime pour célébrer la Fête nationale dans une ambiance conviviale, festive et familiale. En 2025, les festivités s'annoncent hautes en couleur, entre temps forts traditionnels, animations musicales et belles découvertes.

Au programme de cette journée

Dès 16h30, les familles sont invitées place des Halles où les enfants pourront profiter de nombreuses animations ludiques. Structures gonflables, jeux en bois, maquillage... il y en aura pour tous les goûts et toutes les générations.



En bonus, une déambulation animée par les Taquins raviront petits et grands. Colorés et festifs, ils aiment taquiner les badauds et échanger des fantaisies avec les enfants. Les Taquins présentent tout au long de leur déambulation, des numéros de jonglerie, d'équilibre tous plus les uns que les autres.

À 18h, place au sport avec le très attendu Grand Prix Cycliste de Janzé – Trophée Yves Samson, qui réunira coureurs et passionnés autour d'un circuit exigeant. Le départ sera donné depuis la gare, point de départ d'une course spectaculaire à travers les rues de la ville.



La journée se poursuivra sur une note musicale et festive dès 18h30, avec des musiciens et percussionnistes africains. Le cœur de ville vibrera aux sons des tambours traditionnels et des danses africaines, invitant les spectateurs à se laisser porter par l'énergie communicative de ces artistes.



À partir de 20h, direction Place des Halles pour une double scène musicale : le groupe Faygo ouvrira la scène avec son univers reggae chaleureux et engagé, suivi par la Musique Sainte-Cécile et ses harmonies cuivrées.

À 23h15, le ciel s'embrasera avec le traditionnel feu d'artifice, lancé depuis le Parc de l'Yve. Un moment toujours magique, à partager en famille ou entre amis.

La soirée se prolongera avec le traditionnel bal populaire, où chacun pourra retrouver le plaisir de danser en plein air. ■



Renseignements :
www.janze.fr



Les Est'Yvales pour animer sportivement votre été

Du 20 juillet au 24 août inclus, la ville de Janzé vous propose de profiter d'un dimanche sportif !

"Chaque été, la vie associative est habituellement en sommeil. Cette année, les associations et les salles de sports locales se mobilisent pour proposer une nouvelle offre d'animations sportives." présente Steven Jacob, responsable du service Vie associative et manifestations.

Rendez-vous dans la cour de la Ferme de l'Yve pour découvrir de nouvelles activités sportives et vous dépenser. Deux créneaux seront proposés : l'un de 10h à 11h pour une activité pleinement sportive et l'autre de 11h15 à 12h15 sera davantage axé sur la découverte et accessible en famille y compris les enfants. " Ces activités sportives sont proposées gratuitement et ouvertes à tous dans la limite des places disponibles."

Au programme :

- 20 juillet : Tir et biathlon
- 27 juillet : Animation Orange Bleue
- 3 août : Badminton
- 10 août : Athlétisme
- 17 août : Animation Global Fitness
- 24 août : Animation Sapeurs Pompiers

Infos pratiques

Maison des Associations
06 18 25 57 28 – 06 85 54 18 18
associations@janze.fr



Vos démarches et formalités

Services publics communaux : horaires d'été

Les services municipaux vous informent de leurs jours de fermeture estivale.

Accueil de la mairie

La mairie sera fermée tous les samedis entre le 12 juillet et le 23 août inclus.

Service Enfance Jeunesse

L'accueil administratif situé au Passage sera fermé du 7 au 11 juillet et 4 au 15 août.

L'Espace Jeunes Cas'Ado sera fermé du 4 août au 29 août.

Accueil de la Maison des Associations

L'accueil administratif situé à la Maison des Associations (Brûlon) sera fermé du 21 juillet au 8 août.

Police municipale

L'accueil de la police municipale sera fermée du 4 au 10 août.



Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Une équipe municipale se doit de préparer la ville de demain. Alors que nous vivons une « période de rupture » avec les conséquences du réchauffement climatique, le vieillissement de la population ou encore l'impact du numérique dans notre vie quotidienne, avoir une vision prospective est devenue indispensable.

Depuis cinq ans, notre équipe « Janzé 2030, voir plus loin » s'investit à imaginer le futur de notre ville. Nous travaillons sur l'évolution de l'urbanisation dans la cadre de la Zone d'Aménagement Concertée Multi sites dans un contexte où il nous faut limiter l'extension urbaine afin de préserver les terres agricoles. Nous avons également imaginé un nouveau plan de mobilité qui se met en place progressivement. La gestion des eaux pluviales en ville est devenue essentielle pour mieux maîtriser les fortes pluies qui deviendront de plus en plus fréquentes et améliorer la qualité de l'eau que nous rejetons dans nos rivières. Une étude vient d'être lancée. Une mise à jour du schéma directeur des réseaux d'eaux usées est également menée. Tout ce travail va se traduire dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme en cours de révision. Sur ces différents projets, des réunions de concertation sont proposées pour recueillir vos avis.

Cette approche globale est indispensable pour apporter de la cohérence dans le développement de notre commune pour les 15 à 20 ans à venir. Evidemment nous nous faisons accompagner par des urbanistes et bureaux d'études spécialisés qui nous apportent leurs compétences. L'implication de nos commissions municipales et le très fort investissement de nos services est aussi à souligner. Mais la période COVID, les crises financière et énergétique, la loi Climat et Résilience, la complexité administrative et le poids des normes nous ont fait prendre du retard.

Imaginer le devenir de Janzé, c'est imaginer ensemble son habitat renouvelé, sa dynamique commerciale, ses entreprises, ses modes de déplacements, son milieu associatif, ses équipements publics et culturels.

Expression de la minorité

Pour Janzé, Osons demain !

Alors que la période de réserve électorale s'ouvrira le 1er septembre, le moment est venu de faire le point sur les cinq années qui viennent de s'écouler.

Tout au long de ce mandat, nous sommes restés fidèles à nos convictions et à nos engagements. C'est ainsi que nous nous sommes toujours opposés à la hausse des impôts locaux, et que nous avons appelé à une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui ont fortement augmenté lors du mandat, pour ne pas entraver notre capacité à investir. Nous avons également réclamé des investissements, avec des priorités différentes, comme le nécessaire entretien de la voirie rurale et urbaine, ou la construction d'équipements attendus de longue date.

Les constats que nous faisons en 2020 restent en grande partie toujours d'actualité : assurer votre sécurité avec le déploiement de la vidéo protection ; améliorer le cadre de vie et renforcer l'entretien des espaces publics, en collaboration avec les agents municipaux, pour une ville plus verte et plus propre ; préserver le patrimoine ; redynamiser le centre-ville en écoutant et en soutenant les commerçants ; soutenir l'accueil de nouveaux janzéens dont des familles, tout en maîtrisant l'extension et la densification urbaine ; être à l'écoute des besoins des jeunes comme des aînés ; défendre les intérêts de Janzé en la plaçant comme locomotive de la Roche-aux-Fées communauté.

Convaincus du potentiel de notre commune, en 2026, notre équipe sera au rendez-vous pour être à vos côtés et porter une nouvelle dynamique pour Janzé ! Nous vous souhaitons un bel été sous le soleil de Janzé.

Pour nous contacter : pourjanze@gmail.com

Fidèlement,

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont

Chaque début du mois, recevez l'actualité principale dans votre boîte de messagerie !



Rendez-vous sur www.janze.fr

Inscrivez-vous

A LA
NEWSLETTER !



TOUT L'ÉTÉ



Stage de natation adultes et enfants aux Ondines

Pensez aux stages de natation pendant les vacances d'été !
Renseignements : info@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35

Exposition photos "La nature reprend ses droits"

Organisée par le club photo Féérie d'Images de Janzé.
Exposition visible à la Médiathèque et à la Briqueterie.
Entrée libre et gratuite

Les Est'Yvales : du sport tout l'été

Du 20 juillet au 24 août inclus, venez découvrir chaque dimanche une animation sportive animée par des associations et des salles de sports Janzéennes à la Ferme de l'Yve.
Gratuit et ouvert à tous ! Plus d'infos p.13

La Briqueterie s'anime 2 mercredis

L'été est l'occasion parfaite pour se retrouver dans les Jardins de la Briqueterie et profiter de deux après-midis avec des animations gratuites et familiales organisées par la ville de Janzé.
Infos sur www.janze.fr

Mardi 8 juillet à 19h

Réunion publique : Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Vitré

Organisé par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré. Réunion publique à Brûlon sur le projet d'aménagement stratégique et le SCoT.
Gratuit, entrée libre.

Samedi 12 juillet dès 12h

Meeting Janzé Athlétisme

Relais intergénérationnel, courses, sauts et lancers, ouvert à tous les niveaux et ambiance conviviale!

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

Dimanche 13 juillet dès 16h30

Festivités du 13 juillet

Animations de rues, concerts, grand prix cycliste, feu d'artifice et bal.

Plus d'infos p.13 de votre Janzé mag

Du vendredi 18 juillet au dimanche 20 juillet de 12h30 à 17h30.

Mythes et motte : week-end Archéo

A Marcillé-Robert, le temps d'un week-end, plongez dans l'univers fascinant de l'archéologie médiévale lors de trois après-midi d'ateliers interactifs. Ce week-end se clôturera le dimanche à 17h par le concert étonnant de SolOrkestar
Gratuit, entrée libre.

Renseignements tourisme@rafc.com.bzh ou 02 99 43 64 87

Les Mercredis de la Roche aux Fées

Mercredi 23 juillet 2025 à 17h15

Balades animées, marché à manger, concert brésilien avec Nayan, puis spectacle de rue à 21h.

Mercredi 30 juillet 2025 à 17h15

Balades animées, marché à manger, concert de Tow Roots, suivi d'un concert à 21h

Renseignements : tourisme@rafc.com.bzh - 02 99 43 64 87

Vendredi 8 août de 8h45 à 19h

Don du sang

Organisé par l'EFS à la salle du Chêne Jaune.

Prise de rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Jeudi 28 août à 14h

Thé dansant

Organisé par le club de l'amitié de Janzé et animé par l'orchestre de Véronique Cadanse. Goûter offert.

Renseignements : 06 21 91 37 93

Vendredi 29 août à 19h

Cinéma de plein air

A l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud. Projection du film "Un petit truc en plus" de Artus.

Renseignements : cinéma Le Stella

communication@sde35.fr

Samedi 30 août de 10h à 17h

Portes ouvertes : Parc éolien citoyen Féeole

Balade en calèche, ateliers et visite commentée. Restauration sur place.

Renseignements : lieu-dit Le Haut Clairet, Martigné-Ferchaud

communication@sde35.fr

Le samedi 6 et dimanche 7 septembre de 14h à 18h30

150 ans de la construction de l'Eglise

Organisé par l'association Janzé, Histoire et Patrimoine. Visites guidées et expositions pour les 150 ans de l'Eglise du Sacré-Cœur.

Samedi 6 septembre

Forum des Associations

Venez à la rencontre des associations janzéennes

Renseignements : 09 70 21 45 42 - associations@janze.fr

Dimanche 7 septembre de 13h à 17h

Ping virtuel

Expérience de ping-pong en réalité virtuelle, mini-tournoi, animations et défis ouverts à tous.

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

A partir de septembre de 17h à 20h

Ping 4 Alzheimer

Chaque jeudi après-midi, des séances de tennis de table thérapeutique sont proposées pour stimuler les fonctions cognitives et favoriser le bien-être, dans un cadre convivial et adapté.

Plus d'infos : <https://janzeping.fr>

A LA MÉDIATHÈQUE



Horaires d'été

Mercredi : 9h30-13h / 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

La médiathèque est fermée les week-ends et le vendredi 15 août

La boîte de retours est fermée du vendredi soir au mardi matin.

// Animations gratuites //

Renseignements : mediatheque.janze@rafc.com.bzh - 02 99 47 30 53

13 Juillet

16H30 - Place des Halles
**Animations enfants
et déambulations**

18H - Départ Gare
**Grand prix cycliste
Trophée Yves Samson**

19H - Place des Halles
**Concerts : Faygo (reggae)
Danses et percussions africaines
Musique Sainte-Cécile**

23H15 - Parc de l'Yve
**Feu d'artifice suivi
d'un bal populaire**

Ville de
Janzé